

BURUNDI

**La période de transition doit
permettre de promouvoir le respect
des droits humains**

Index AI : AFR 16/040/01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est dans un contexte de poursuite du conflit armé que s'ouvre aujourd'hui, au Burundi, la période de transition. Il est essentiel de placer les questions relatives aux droits humains au premier rang des priorités politiques du gouvernement de transition et de leur donner un rôle central dans tout débat sur la réforme institutionnelle, a déclaré aujourd'hui Amnesty International.

« Il est urgent d'améliorer la protection et la promotion des droits humains, a ajouté l'organisation, car de nouvelles violations des droits humains sont signalées. Selon certaines informations, des membres des forces armées gouvernementales ont notamment commis des exécutions extrajudiciaires. »

De très nombreux civils ont été tués au cours du mois précédent par des membres des forces armées

gouvernementales, à la suite de heurts entre ces forces et deux groupes d'opposition armée qui ne sont pas associés aux dispositions prises pour organiser la transition et n'ont pas participé aux pourparlers ayant abouti à l'Accord de paix et de réconciliation au Burundi, conclu en août 2000 (Accord d'Arusha). Ces mêmes groupes d'opposition armée n'ont cessé de se livrer à des exactions et tuent notamment de façon illégale des civils sans armes.

De nouvelles informations continuent à parvenir au sujet de l'exécution extrajudiciaire d'au moins 31 civils sans armes, le 25 octobre, dans les collines (unités administratives locales) de Buzige et Migereka II, commune de Buhororo, province de Bubanza, dans le nord-ouest du Burundi. Ces homicides, commis par des membres du 15^e bataillon mobile basés dans la province de Bubanza, constituaient, semble-t-il, des représailles à une embuscade dressée le 24 octobre dans les environs de Buhororo par un groupe d'opposition armée, le Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la

défense de la démocratie (CNDD-FDD). Deux soldats gouvernementaux et un civil avaient perdu la vie au cours de cette embuscade. Selon les premiers éléments d'information, la plupart des 31 personnes tuées le 25 octobre seraient des femmes et des enfants, qui ont été passés à la baïonnette ou abattus par balles pendant qu'ils prenaient la fuite.

Dans la même province, 11 civils au moins, y compris deux jeunes scolarisés, Joseph Nzeyimana et Édouard Sindakira, sont morts au cours d'une autre opération de représailles menée par des membres des forces armées dans Muzinda et ses environs, au début du mois d'octobre. Environ 14 soldats ont été tués à Muzinda le 4 octobre par des hommes en armes, vêtus d'uniformes militaires, qui appartiendraient à un autre groupe d'opposition armée, les Forces nationales pour la libération

Le 20 octobre, Alexis Sinduhije, journaliste employé par une station de radio indépendante, Radio publique africaine, a été arrêté et frappé par des gendarmes de la Brigade spéciale de recherche (BSR). Il a été relâché le lendemain

(FNL). Plus de 200 constructions, entre autres des bâtiments d'habitation, des écoles et des édifices administratifs, ont, par ailleurs, été délibérément détruits ou saccagés par des forces gouvernementales dans les trois collines, au cours d'une opération ayant manifestement un caractère punitif. Plus de 9 000 personnes ont été déplacées à la suite de cette attaque.

« Nous ne sous-estimons pas les difficultés auxquelles font face les nouvelles structures chargées de la transition, ni les problèmes que cela pose de mettre fin à des décennies d'atteintes aux droits humains et d'impunité institutionnalisée. Cependant, il est essentiel que le gouvernement de transition prenne des mesures immédiates pour affronter la crise des droits humains, sans quoi le conflit ne connaîtra pas de fin durable », a déclaré l'organisation.

après avoir payé une amende. Son arrestation et les mauvais traitements dont il a fait l'objet survenaient après sa rencontre avec des officiers de l'armée sud-africaine qui se trouvaient au Burundi pour préparer l'arrivée

d'une force de protection internationale composée, du moins dans un premier temps, de soldats sud-africains. La gendarmerie et les forces armées gouvernementales sont généralement hostiles à la notion de force de protection internationale et à l'éventualité de nouvelles forces de maintien de la paix. Un certain nombre de partis ou mouvements politiques dominés par les Tutsi se sont, eux aussi, opposés publiquement à la force de protection et ont appelé la population à protester et à se soulever contre l'« occupation étrangère ».

Recommandations

Amnesty International demande au **nouveau gouvernement de transition du Burundi** de faire en sorte que des enquêtes impartiales et indépendantes soient menées sur les allégations selon lesquelles ses propres forces armées commettraient des violations des droits humains et que les responsables présumés soient traduits en justice conformément au droit international.

L'organisation demande encore aux nouvelles autorités d'organiser

et d'encourager des débats sur les questions clés relatives aux droits humains dans le contexte du conflit et des dispositions concernant la transition, entre autres le problème de l'impunité et de la justice, en cherchant par ce moyen à donner aux droits humains une place centrale dans le processus de transition et à empêcher les violations des droits humains. Des mesures doivent être prises promptement et dans le respect de la légalité contre les dirigeants, chefs ou notables qui incitent à la violence politique ou ethnique ou aux atteintes aux droits humains.

Les dirigeants et représentants des partis ou mouvements politiques doivent user de leur influence pour encourager le respect des droits humains au cours de la période de transition et déployer les plus grands efforts pour susciter un climat propice au respect des droits humains de tous les citoyens, quelles que soient leur identité ethnique ou leur affiliation politique.

« **Tous les chefs des mouvements politiques armés** doivent veiller à ce que les **pourparlers** auxquels ils sont parties élaborent des moyens

d'empêcher les atteintes aux droits humains, aujourd'hui et demain », a conclu l'organisation.

Amnesty International demande à la communauté internationale et notamment aux organisations intergouvernementales, ainsi qu'aux gouvernements donateurs, d'encourager le gouvernement de transition du Burundi à renforcer la protection des droits humains et à favoriser, y compris par un soutien financier, les initiatives relatives aux droits humains, en particulier en dispensant une formation dans le domaine des droits humains au personnel des forces de sécurité, en soutenant les organisations indépendantes de défense des droits humains et en apportant une aide matérielle aux activités de défense des droits humains _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>